

N45

**JANVIER
2022**

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

DOSSIER

**LE CIMETIÈRE ;
"UN GRAND JARDIN"**

**PLOUM
agofar**
Espace
de vie
et d'expression

**PLOUM
agofar**
Espace
de vie et d'expression

**UN DEBUT
D'ANNÉE
SCOLAIRE
RICHE**

**LE RECENSEMENT
DE LA POPULATION
EN 2022**

ANNUAIRE

• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14h30 à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

• MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h
Le mardi de 16h à 19h
Le mercredi de 10h à 16h30 et de 14h à 19h
Le vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h
Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h
Le vendredi de 17h à 19h
Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

• AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 14 à 16h45

• MAISON FRANCE SERVICES

Lundi 14h-17h et Mardi 13h30-17h
Mercredi de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 17h
06 75 58 98 93 - mfs@ville-ploumagoar.fr

• LUDOTHÈQUE

Maison de l'enfance 02 96 11 10 33

Le lundi de 10h à 12h et de 16h à 18h30
Le Mardi de 16h à 18h30
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 10h à 12h30

• ECOLES

École élémentaire bourg	06 89 46 58 06
Maternelle Bourg	02 96 44 34 58
Primaire Croix-Prigent	02 96 11 02 01

• DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverture du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours.
Inscription à la Mairie au **02 96 11 10 10**

• MÉDECIN

Dr Guillaumin 02 96 21 01 70

• DENTISTES

Drs Monjaret 02 96 44 10 57
Drs Rama-Le Nost-Droniou
02 96 21 17 47
Dr Le Foll 02 96 43 03 32

• PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69

• KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50
Le Martelot Yves 02 96 43 86 04
Not Nicolas 06 82 92 17 39

• PÉDICURE-PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81
02 96 23 73 38

• ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

• DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

JOURVAY Myriam 06 77 56 28 32

• ERGOTHÉRAPEUTE

Le Jouan Cécile 07 69 36 76 51

• OSTÉOPATHE PÉDIATRIQUE

Delbecq Elisabeth 06 99 69 98 04

• ORTHOPTISTE

Corrio-Déreat Amandine
07 69 36 30 41

• INFIRMIÈRES

Cocquen - L'Helias - Etés -
Couédél
02 96 44 20 01 - 06 81 42 45 80
Riou - Gautrais 02 96 44 33 25
Le Graff 02 96 11 05 18
Curnelle - Gautier 06 61 19 22 43

• PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

• SAGE-FEMME

Nouaux Marianne 06 38 72 81 70

• MAGNÉTISEUR

Collin Jean Luc 06 47 22 23 40

• VÉTÉRINAIRE

Dr Beslin
et Le Mignot 02 96 21 01 70

• OFFICE DE TOURISME de Guingamp

02 96 43 73 89

• GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

02 96 13 59 59

• AMBULANCES TAXI

Duégain 02 96 43 91 66
Salomon 02 96 21 33 32

• POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain 02 96 44 07 78
Le Faucheur 02 96 43 92 21

• TAXIS

Taxi Le Gratiet 02 96 43 83 25
Aber Taxi Grimault 02 96 44 17 17
06 08 53 04 39

• EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95
ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22
- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56
ou 02 96 44 80 00
- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35
- URGENCES SÉCURITÉ GAZ :
02 96 44 56 35
- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :
0 810 224 000
- URGENCE ÉLECTRICITÉ :
0 810 333 122
- URGENCE SUEZ : 09 77 401 116

EDITO PENNAD-STUR



Renseignements utiles : **Page 2**

L'ACTUALITÉ

Ploum'express : **Page 4**

En bref : **Page 5**

VIVRE À PLOUMAGOAR

Vie municipale : **Page 6**

Culture : **Page 8**

Urbanisme : **Page 10**

DOSSIER

Le réaménagement du cimetière
..... **Pages 12/15**

EXPRESSION

Les Minorités : **Page 16**

La Majorité : **Page 17**

ZOOM

La Jeunesse : **Page 18**

Etat civil : **Page 20**

La vie associative : **Page 22**

AGENDA

Janvier à Mai 2022 : **Page 23**



Un nouveau logo pour une nouvelle identité.

Au graphisme épuré et minimaliste, cette nouvelle charte graphique s'articule autour de la lettre "P"; "P" comme Ploumagoar, Partage, Population, Proximité, Patrimoine...

Directeur de la publication :

Yannick ECHEVEST - Mairie de Ploumagoar

Dépôt légal : janvier 2022

Rédaction : Mairie de Ploumagoar

Création et conception : Lmp-graphic.com

Impression : Roudenngrafik

Chers Ploumagoariens, chères Ploumagoariennes,

L'année 2022 a commencé et, malheureusement, toujours avec cette situation sanitaire délicate et préoccupante. Nous devons sans cesse nous adapter et faire face de façon solidaire.

Ces prochains mois, notre action politique se traduira par des travaux dans notre ville. De gros projets ont été annoncés lors de la campagne municipale telle la transformation du cimetière en « grand jardin » plus accessible, plus végétalisé et arboré dans l'intérêt de tous, y compris les riverains. Merci à Adélaïde Fiche de nous accompagner sur ce projet.

La réhabilitation du complexe sportif était prévue et se fera dans les prochains mois. Il ne s'agit pas seulement d'un terrain synthétique pour le football mais aussi d'un city, d'un terrain de tennis, de la piste d'athlétisme, d'un aménagement paysager, d'un street-workout. Ces équipements sont très attendus par les sportifs et les jeunes notamment.

D'autres projets sont en cours d'étude comme la rénovation de quartiers (le Runiou, Cadolan, le square des cyprès...) et certains travaux seront entrepris en 2022.

Nous continuerons également à soutenir les nombreuses associations qui animent notre ville tant sur le plan financier que sur le plan humain et matériel. Ploumagoar attire toujours. De nouvelles entreprises s'installent et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants qui sont arrivés au bourg (Mega Kebab, Le Panier Futé, O'Dressing) et aux professionnels de santé qui attendent maintenant la fin de la construction de leur maison médicale.

Bien évidemment, plein d'autres choses seront entreprises au courant de l'année et nous aurons à cœur d'élaborer un budget volontairement ambitieux dans divers domaines.

Nous sommes impatients que les travaux de l'agglomération dans la vallée de Cadolan nous fassent profiter d'un cadre de vie de qualité. Nous y ajouterons des aménagements en concertation avec les riverains.

Il me reste à vous souhaiter une très heureuse année 2022. Qu'elle soit pour vous riche de plaisirs, de joie, de bonheurs simples, d'amitiés mais surtout que la santé accompagne chacun et chacune d'entre vous. C'est bien là notre plus grand capital, sachons en profiter en restant prudents.

Yannick ECHEVEST

Paotred ha merc'hed Plouvagor,

Krog omp gant ar bloavezh 2022 ha siwazh emaoamp en ur blegenn diaes ha nec'hus bepred. Ret e vez dimp mont diouzh stad an traoù dalc'hmat ha talañ tout asambles. Er mizioù a zeu ec'h eo labourioù e kêr ac'h ay d'ober hon obererezh politikel. Pa oamp o kabaliñ hon doa lavaret e vefe graet labourioù bras evel lakaat ar vered da vezañ ul « liorz hras » aesoc'h mont enni, muioc'h a blant hag a wez enni evit mad an holl, ar re a zo o chom e-kichen hag all. Trugarez da Adélaïde Fiche a sikour ac'hanomp evit an afer-se.

Lavaret e oa e vefe adkempennet ar greizenn sport ha graet e vo er mizioù a zeu. Ouzhpenn un dachenn sintetek evit ar vell-droad e vo un dachenn liessport, un dachenn dennis, ur roudenn atleterezh, takadoù glas hag ur street-workout. Hast o deus ar sportourien hag ar re yaouank d'ober gant an ostilhoù-se. Er mareoù-mañ emaoamp o studiañ labourioù all, evel nevesaat karterioù (Runioù, Kadolan, skwar ar siprez...), ha darn anezhe a vo kroget gante e 2022.

Delc'hen a refomp ivez da sikour ar c'hevredigezhioù a zegas birvilh e Plouvagor, pe e vefe gant arc'hant, pe gant hon implijidi hag hon binvioù.

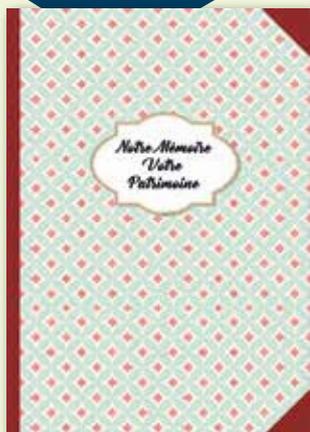
Sachet e vez an dud etrezek Plouvagor bepred. En em gavout a ra staliou nevez amañ ha deuet mat eo ar genwerzhourien nevez-erruet er bourk (Mega Kebab, Le Panier Futé, O'Dressing) hag an dud a labour war dachenn ar yec'hed a zo o c'hortoz ma vo fin da sevel an ti medisinerzh evite.

Evel-just e vo roet lañs d'ur bern traoù all e-kerzh ar bloaz ha faotañ a ra dimp, da vat, sevel ur budjed da vont pelloc'h ganti war veur a dachenn.

Prez zo warnomp ma vo echu gant al labourioù e traoñienn Kadolan gant Gwengamp-Pempoull, dimp da gaout un endro bevañ a galite. Staliañ a refomp traoù ouzhpenn goude, gwelet e vo asambles gant an dud a zo o chom eno.

Bremañ ec'h an da souetiñ bloavezh mat deoc'h e 2022. Mechañs e vo ur bloavezh plijadurioù a-leizh ennañ, levezeg hag eürusted plaen, mignoniezh, ha da gentañ-tout yec'hed deoc'h-tout. Ar pep pouezusañ eo dimp, profitit mat anezh ankouaat bezañ war evezh bepred.

Yannick ECHEVEST



NOTRE MÉMOIRE, VOTRE PATRIMOINE

Pendant 9 mois, la médiathèque de Ploumagoar a collecté des recettes, anecdotes, remèdes, saveurs, astuces, savoir-faire, transmis par nos aînés.

Un livre, sorti le 19 décembre, a vu le jour, collectant 28 témoignages. Un livre plein d'émotion et de nostalgie.

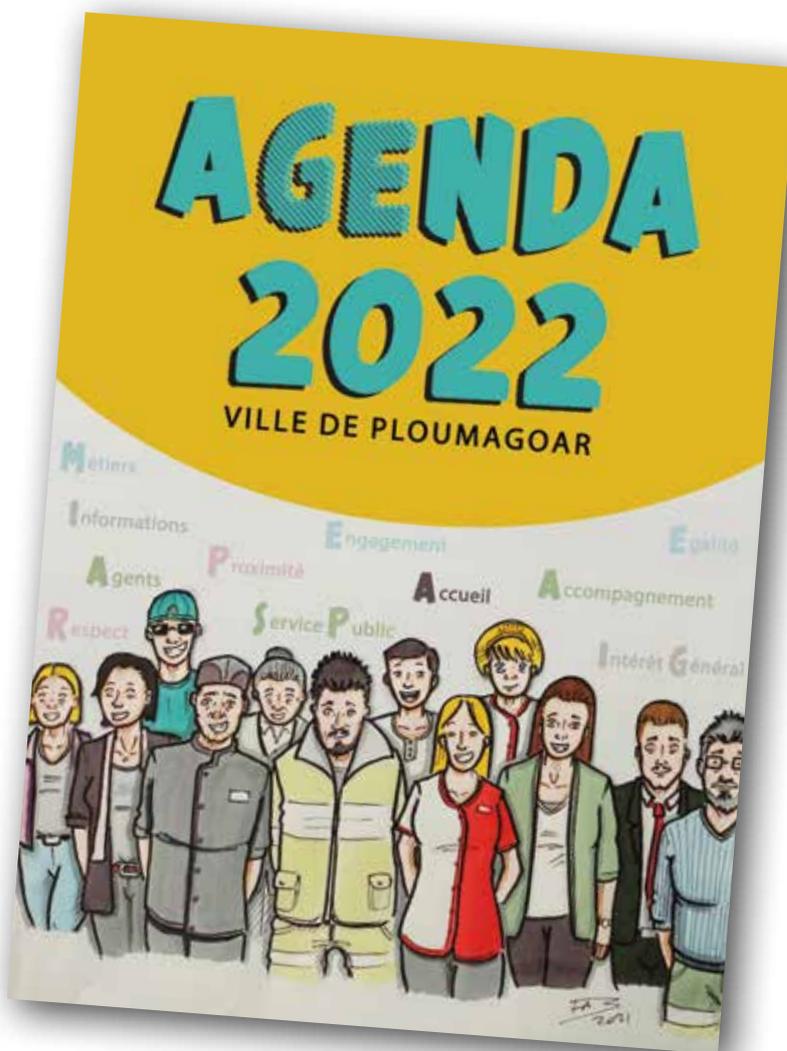
« Notre Mémoire, Votre Patrimoine » est en vente à la médiathèque de Ploumagoar au tarif de 10€.



MONENFANT.FR : UN SITE DE LA CAF

Le site monenfant.fr évolue ! Conçu pour accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance, monenfant.fr référence les assistants maternels, les services de garde à domicile, ainsi que d'autres structures financées par la Caf (relais petite enfance, maisons d'assistants maternels, multiaccueils...).

Depuis le 1er septembre 2021, les assistants maternels sont dans l'obligation de s'inscrire et de renseigner leurs disponibilités d'accueil à minima avant le 1er juin et le 1er décembre. Une communication a été faite par la Caf en octobre et novembre auprès de tous les assistants maternels.



L'AGENDA 2022

Pour cette nouvelle année, la municipalité a souhaité mettre en avant les métiers de la fonction publique territoriale de Ploumagoar. Agents des services techniques, administratifs, culturels ou scolaires, nous souhaitons montrer que tous œuvrent dans l'intérêt général. Les dessins ont été effectués par Fabien BOSCHER, actuellement salarié de l'Éducation nationale à l'école de la Croix Prigent en tant qu'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap).



UN NOUVEAU LOGO POUR UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Pendant quinze jours, les habitants de Ploumagoar ont été invités à choisir le futur logo de la commune. Les élus ont fait le choix d'apporter une nouvelle identité, l'ancien logo de 1992 n'étant plus en adéquation avec les valeurs que la Municipalité souhaitait véhiculer.

Créé par LMP Graphic (Gaëtan CATRICE), deux logos ont été proposés.

508 personnes se sont exprimées. C'est la première proposition qui a été choisie, mettant en valeur le "P" de Ploumagoar, de Partage, de Population, de Proximité, de Patrimoine...

De forme arrondie il inspire la douceur de vivre, et le noir évoque le caractère Breton. Ce logotype sera décliné dans plusieurs couleurs selon les supports.

LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB) EN BRETAGNE : POUR PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT



Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- préserver leur pouvoir d'achat,
- éviter les frais d'incidents bancaires,
- contribuer à lutter contre le surendettement.

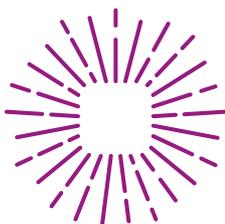
Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

Des associations bretonnes des consommateurs labellisés

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC. Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :

solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

pass Culture



LE PASS CULTURE S'OUVRE AUX MOINS DE 18 ANS !

Le pass Culture est né de la volonté de mettre à disposition des jeunes de 18 ans un dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.

Le pass Culture était jusque-là une application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposaient de 300€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques.

Fort de son succès et de ses 750 000 bénéficiaires, le pass Culture s'adresse désormais aux jeunes dès le collège !

A partir de janvier, les jeunes de 15 à 17 ans, scolarisés ou non, recevront un crédit cumulable chaque année : 20€ l'année des 15 ans, 30€ l'année des 16 ans et 30€ l'année des 17 ans.

Renseignez-vous sur <https://pass.culture.fr/> et téléchargez gratuitement l'application pour en profiter !

RECENSEMENT 2022

En 2022, la ville de PLOUMAGOAR est recensée. Les opérations de recensement de la population ont lieu tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population pour les communes de moins de 10 000 habitants. Cette collecte est organisée par la Mairie et l'INSEE.

Le recensement commencera le jeudi 20 janvier 2022 pour se terminer le samedi 19 février 2022.

Pour réaliser cette collecte, plusieurs agents recenseurs ont été recrutés. Vous pourrez les reconnaître grâce à leur carte officielle tricolore comportant leur photo et la signature du maire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre des opérations de recensement de la population, à compter du 20 janvier 2022, un agent recenseur déposera une notice d'information comportant vos codes d'accès et mot de passe qui permettront aux habitants de réaliser la démarche en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir (feuille de logement, bulletins individuels). L'agent recenseur pourra si vous le souhaitez vous apporter son aide pour remplir les questionnaires. Une fois remplis, les documents devront être remis soit directement à l'agent recenseur lors d'un rendez-vous convenu lors du dépôt des questionnaires, soit en mairie (sous enveloppe). Toutes vos réponses sont confidentielles.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous recenser par internet, une aide pourra vous être apportée en mairie de Ploumagoar auprès de la Maison France Services.

La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est un acte civique, mais également une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Plus d'informations

Mairie de PLOUMAGOAR : 02 96 11 10 10

Se faire recenser sur internet : www.le-recensement-et-moi.fr



France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

FRANCE SERVICES : ÊTRE AIDÉ DANS VOS DÉMARCHES PRÈS DE CHEZ VOUS

Demander une carte grise, effectuer une demande de RSA, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet... Vous avez besoin d'aide pour faire une démarche en ligne ? Un accompagnement au numérique vous simplifierait la vie ? La France services multi-sites de Ploumagoar, Pabu et Plouisy vous accueille et vous accompagne pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique de services publics.

Quels sont les services proposés et pour quelles démarches ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les Finances publiques, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, le ministère de l'Intérieur, Pôle emploi, la Poste, la Mutualité sociale agricole (MSA) et le ministère de la Justice.

QUELQUES EXEMPLES DE SERVICES PROPOSÉS :

- Aide aux démarches administratives : vous aider à faire votre carte grise ou demander la prime d'activité par exemple.
- Recherche d'emploi : vous accompagner dans la réalisation de CV et de lettres de motivation, vous orienter dans l'utilisation du site [pôle-emploi.fr](http://pole-emploi.fr).
- Remboursement de soins : vous orienter vers l'utilisation du site ameli.fr et de l'application mobile.
- Préparation de sa retraite : créer votre espace personnel, faire la simulation de vos allocations, déposer ou retirer votre dossier sur internet.
- Faire face à un litige ou un conflit : vous assurer un premier accueil et vous orienter vers un dispositif de proximité en matière d'accès au droit ou vers un professionnel de la justice.

En complément des démarches administratives, la France services de Ploumagoar, Pabu et Plouisy vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France services vous accompagnent :

- À Ploumagoar :
 - le Lundi 14h-17h et Mardi de 13h30 à 17h00
 - le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
- À Pabu : le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- À Plouisy : le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vous pouvez également prendre rendez-vous au : **06 75 58 98 93** ou par courriel à mfs@ville-ploumagoar.fr



REFONTE DE LA LISTE ELECTORALE 2022 : UNE NOUVELLE CARTE POUR TOUS LES ELECTEURS

2022 est une année de refonte électorale, ce qui signifie que chaque électeur va recevoir, courant mars prochain, une nouvelle carte électorale.

Pour vous, électeurs déjà inscrits sur la liste électorale de PLOUMAGOAR, c'est le moment de s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur sur votre ancienne carte électorale (état-civil, date et lieu de naissance).

Si vous avez changé d'adresse sur la commune, vous devez vous rendre en Mairie ou appeler le service Elections au 02.96.11.10.10 et nous fournir 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois avec la nouvelle adresse



LISTE ELECTORALE 2022 : N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles qui auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour les élections législatives.

Pour toute inscription, vous devez fournir les documents suivants :

- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 mois
- Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile)
- Le formulaire de demande d'inscription (disponible en Mairie ou sur :

<https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>
CERFA 12669*02

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

- En Mairie sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile
- En ligne, grâce au téléservice disponible sur [service-public.fr \(https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/R16396\)](https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- Par courrier adressé à la Mairie de PLOUMAGOAR, en joignant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile et le CERFA de demande d'inscription n° 12669*02
<https://www.service.public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>)

LES JEUNES DE 18 ANS

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de la mairie.

L'Insee inscrit d'office les jeunes qui atteignent 18 ans. Il se base sur les informations données par le jeune lors du recensement citoyen, qui est le préalable obligatoire à la journée défense et citoyenneté (JDC).

En conséquence, le jeune majeur est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser.

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) (PAPIERS-CITOYENNETE/ ELECTIONS)

Attention :
les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 Mars 2022 pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 Mai 2022 pour les élections législatives.

EDITH BASSEVILLE

**PRÉSENTERA « QUI VIVRA VERRA »
DU 8 JANVIER AU 5 FÉVRIER**

Depuis son jeune âge, Edith Basseville n'a cessé de s'intéresser, au gré de ses escapades, aux « curiosités » que lui livre son environnement. Sa recherche plastique, à plat ou en volume, prend donc appui sur l'étude attentive de ce monde vivant et non vivant pour esquisser un ensemble de formes organiques. Ces dernières sont souvent – telle des métaphores – l'évocation d'émotion captée.

Edith Basseville présente une série de travaux autour de la biodiversité (débuté en décembre 2020) ainsi qu'une série intitulée « Je ne pense qu'au vide », directement lié à la crise sanitaire. L'ensemble est réalisé avec la technique de la pyrogravure expérimentée sur carton et sur panneau de bois.

LES RENDEZ-VOUS AUTOUR DE L'EXPO :

- Léon | Théâtre d'Improvisation avec Pascal Hournon et Gwenaël Le Doussal : le 22 janvier
- Visite guidée : 29 janvier
- Conte de Guilaine KASZA : 5 février

ROSY DE MARINE BARNÉRIAS

**JANVIER 2022. LE 23 À 18H
CINÉMA LES KORRIGANS À GUINGAMP**

À 21 ans, du jour au lendemain, je perds la vue pendant plusieurs jours.

Le diagnostic tombe : « J'ai la sclérose en plaques ».

Après la haine, la peur, l'angoisse... Je décide d'écouter la petite voix qui me dit... « Pars ».

Avant de diffuser son histoire sur le grand écran, Marine Barnerias, réalisatrice, a partagé son histoire dans un livre intitulé « Seper Hero, le voyage interdit qui a donné sens à ma vie » (ed. Flammarion)

Dans le cadre de la Nuit de la lecture

En partenariat avec le Cinéma Les Korrigans

Tarif : 3.5€



FESTIVAL

LE FESTIVAL AUTOUR D'ELLE EST DE RETOUR !

DU 25 FÉVRIER AU 13 MARS

Ne loupons pas une occasion de marquer une fois de plus notre implication dans la lutte des droits des femmes ! Le Festival Autour d'Elle est de retour et c'est l'occasion, pour les communes de Guingamp Paimpol Agglomération, d'unir leurs compétences et de proposer une manifestation pour tous à travers des représentations d'art visuel, de théâtre, de danse... avec un événement qui se veut festif, culturel mais également solidaire.

A Ploumagoar, nous accueillons les photographies « Voyage dans le temps » de Lorraine ALEXANDRE.

Ces photographies performatives, où Lorraine Alexandre se présente aux côtés de femmes, nous plongeront dans le passé, mais surtout nous présenteront des femmes plus ou moins connues, qui ont toutes marquées l'Histoire.

Programme complet disponible en février 2022. *En partenariat avec Grâce, Guingamp, Pabu, Saint Athon.*

Et le soutien de Guingamp Paimpol Agglomération et du Département des Côtes d'Armor

<https://festival-autour-delle.jimdosite.com/>



CAMILLE THIBERT

DU 19 MARS AU 16 AVRIL

Travaillant essentiellement par le biais du bois, Camille Thibert allie dans ses œuvres figures humaines et matières, unissant l'Homme et la nature dans une création artistique mêlant peinture, gravure, incrustation, dessin... Son savoir-faire technique lui vient de sa formation d'Ingénieur Paysagiste de l'Ecole de Blois couplée à son Brevet de technicien Supérieur d'Espace Design de l'Ecole Boulle.

On y retrouve un entrelas de texture créant une atmosphère poétique. Les gravures et tableaux ont des dimensions imposantes, ce qui en multiplie les détails et la fascination que l'on y porte. De plus en plus, on voit une volonté de laisser deviner le corps humain dans le bois, laissant place à une symbiose harmonieuse.

Camille Thibert fusionne deux entités dans un seul et même corps, créant un lien immuable entre ces deux êtres, tout en mettant en avant la fragilité du corps humain incrusté, par perçage, dans un bois massif. Son travail questionne la place de l'Homme dans sa relation avec la Nature.

Les rendez-vous autour de l'expo :

- *Café Renc'Art avec Camille Thibert : 19 mars*

RENDEZ-VOUS KAMISHIBAÏS

**9 FÉVRIER, 13 AVRIL, 8 JUIN
DE 10H À 11H
MÉDIATHÈQUE**

La médiathèque vous propose une sélection de Kamishibaïs sur le thème de l'environnement tous les deuxièmes mercredis (tous les deux mois) à découvrir en famille.

APPEL À LA POPULATION

Dans le cadre de la préparation des Journées Européennes du patrimoine, qui auront lieu les 17 et 18 septembre 2022, un groupe travaille sur la ligne de chemin de fer allant de Guingamp à Saint-Nicolas-du-Pélem, afin de franchir la vallée du Trieux. Elle fut inaugurée en 1924 et fermée en 1938, puis déclassée en 1939.

Cette ligne ne comptait que deux ouvrages d'art importants : le viaduc de Cadolan, au départ de la ligne, à Guingamp, démoli en 1978, et celui de Kerlosquer, qui permettait d'enjamber le Trieux.

Exposition, conférence, présentation d'un circuit miniature de train ou de maquettes sont prévus. Pour ce faire, nous recherchons tout type de documents, articles de presse, cartes postales ou témoignage oral autour de notre sujet.

Contact : tél. 06 08 66 48 57



PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'EXTENSION

Pour toute question en amont de projets de construction ou d'extension, pendant l'instruction des dossiers d'urbanisme ou renseignement lié à une autorisation d'urbanisme, le service ADS (Autorisation des Droits des Sols) vous reçoit le jeudi sur rendez-vous uniquement (02.96.13.13.49)

SERVICE ADS - Mairie de GUINGAMP - Bureaux du 2^{ème} étage
1 Place du Champ au Roy 22200 GUINGAMP

LES PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL

Vous avez un projet de construction ou de réhabilitation ?
Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) assure des permanences 2 fois par mois à la Mairie de GUINGAMP afin de vous conseiller en amont sur votre projet.

CES CONSEILS PERSONNALISÉS SONT GRATUITS.

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous auprès du service ADS au 02.96.13.13.49



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Face à la vétusté du réseau d'assainissement des eaux, le Préfet a décidé de stopper la délivrance des nouvelles demandes de permis de construire et les certificats d'urbanisme opérationnel dans 18 des 57 communes de l'agglomération Guingamp-Paimpol et PLOUMAGOAR en fait partie.

En cause, un réseau d'assainissement des eaux vieillissant et inefficace. Une façon de freiner l'augmentation de la population tant qu'un traitement correct des eaux usées ne sera pas garanti. Donc pour l'instant, il est préférable d'attendre avant de déposer une demande de permis de construire pour une maison individuelle, une demande de certificat d'urbanisme opérationnel pour un projet de construction, une déclaration préalable (lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager) ou permis d'aménager.

Le problème ne se pose pas pour les demandes prévues avec un assainissement individuel.



AMELIORATION DE L'HABITAT

Avec Guingamp Paimpol Agglomération, vous pouvez bénéficier d'aides pour vos travaux.
Ces aides s'adressent aux :

- Propriétaires occupants sous conditions de ressources
- Propriétaires bailleurs

Guingamp Paimpol Agglomération a mis en place un programme d'intérêt général (PIG) Énergie et Adaptation jusqu'en 2022. Pour améliorer votre résidence principale ou pour rénover un logement locatif, des aides financières vous sont proposées par l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) à laquelle s'associent, sous certaines conditions, l'Etat, le Département, et l'Agglomération.

Conditions générales :

- Logement de plus de 15 ans
- Logement occupé après travaux à titre de résidence principale pendant 6 ou 9 ans
- Travaux réalisés par des professionnels et non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions.



Renseignements

Le 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h

Siège de l'Agglomération à Guingamp, 11 rue de la Trinité

Contact : 02.96.01.51.91

CONSIGNE D'ÉLAGAGE

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils ont à leurs charges, la réalisation des travaux d'entretien et d'élagage des haies bocagères et des arbres en bordures de voiries et chemins communaux (cf code civil et code rural).

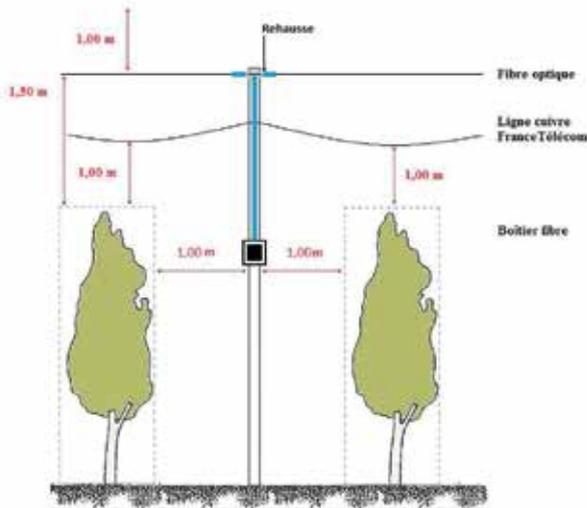
Cet entretien est nécessaire afin de maintenir un passage en toute sécurité des usagers : Déserte locale, transports scolaires... Il est également nécessaire pour la préservation et le passage de réseaux.

A ce titre, les propriétaires qui n'auraient pas encore réalisé les travaux permettant le déploiement de la fibre optique sont invités à le faire rapidement.

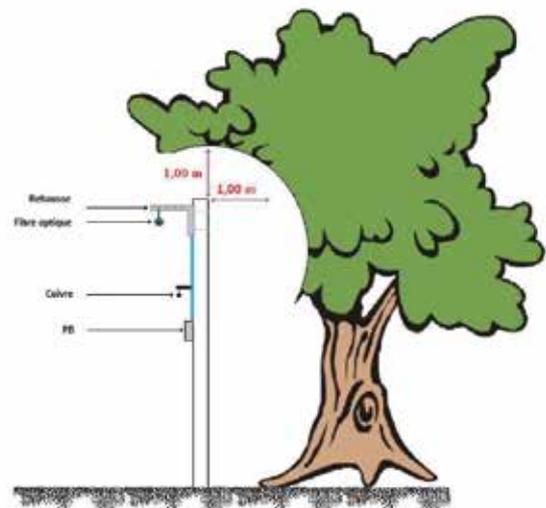
Tant que ces opérations d'élagage ne seront pas terminées, les entreprises ne pourront pas intervenir pour l'installation des réseaux de fibre optique

Merci à tous de votre coopération.

Zone à élaguer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique



Zone à élaguer pour le tirage et le raccordement de la fibre optique



REAMENAGEMENT DU CIMETIERE



« Dans le cimetière où ils dorment leur dernier sommeil, les morts ne sont pas séparés de ceux qu'ils ont aimés : ils continuent de se mêler à leur vie » Ferdinand Brunetière (1849-1906), à propos des cimetières en Bretagne

L'équipe municipale travaille sur l'évolution des aménagements paysagers du cimetière de Ploumagoar pour construire ensemble un lieu à l'image des défunts et des vivants.



En octobre 2020, Yannick ECHEVEST proposait son premier « Samedi du Maire » autour du projet d'aménagement du cimetière. Depuis, des réunions entre élus et des rencontres avec des professionnels ont eu lieu, permettant de répondre au mieux à la demande générale.



POUR RAPPEL, LES USAGERS AVAIENT FORMULÉ QUELQUES SOUHAITS :

- Apporter plus d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Observer un entretien régulier
- Ouvrir le cimetière vers le parking ouest
- Limiter le vis-à-vis depuis les maisons des riverains vers le cimetière
- Séparer le stade du cimetière
- Retrouver des panneaux d'affichage et le règlement de façon plus claire
- Pouvoir faire des cérémonies civiles dans le cimetière
- Trouver une structure couverte
- S'asseoir à l'ombre

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER A ÉTÉ CONFIÉ À ADÉLAÏDE FICHE.

Paysagiste, Adélaïde Fiche est architecte d'Etat avec spécialisation urbanisme et paysage et gérante de l'entreprise « Folk paysages » fondée en janvier 2016.

En septembre et octobre 2016, elle remporte le prix « Talents des cités » régional puis national en étant coup de cœur du Sénat.

Ce prix récompense sa démarche concernant les espaces de jeux au naturel et les cimetières

LES ENJEUX DU PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER

Repenser l'aménagement du cimetière dans son ensemble, c'est développer un lieu de vie au cœur de la ville. Le cimetière est un lieu de passage, de rencontre. Il est essentiel d'y renforcer la fonction d'accueil, en commençant par celui des usagers. Donner de la vie, faciliter les usages (bancs, entretien, affichages,...), repenser cet espace, c'est apporter de l'apaisement et un lien avec la nature.

Pour construire le futur, Adélaïde Fiche a travaillé sur le contexte et l'histoire du lieu. Le patrimoine historique est à prendre en considération dans l'aménagement du cimetière, favorisant ainsi une valorisation du patrimoine funéraire.

Quelques aspects historiques :

- Avant 1915, le cimetière se trouve au plus près de l'Eglise, dans un enclos.
- Il est totalement déplacé à l'extérieur du bourg dans les années 1940, mais le transfert commence dans les années 1930.
- A partir de la fin des années 1970, l'environnement se transforme avec la construction du stade qui se développe au Nord et à l'Ouest du cimetière. Des premiers lotissements sont bâtis à proximité immédiate, commençant à inscrire le lieu dans la ville.

Adélaïde Fiche construit le projet en s'orientant vers une atmosphère de cimetière paysager. Il est alors question de diversification des milieux et de la palette végétale. Travailler sur les cimetières suggère également travailler sur l'intégration du cimetière dans la ville, avec un travail sur les abords et les limites. Ce projet est également l'occasion de conforter les pratiques en « 0 phyto » initiées par la Ville en 2016 pour préserver la santé des agents du service espaces verts, ainsi que la santé des usagers du cimetière et des habitants de la commune.

L'INTENTION DU PROJET

Adélaïde FICHE propose, dans un premier temps, de recréer des lieux, ce qui signifie travailler sur les limites du cimetière et se recentrer sur le cimetière en oubliant le contexte urbain. Le cimetière de Ploumagoar manque également de rythme, il faut donc travailler les points de vue, retrouver de la verticalité et apporter des points d'accroche au regard, par la végétation par exemple. C'est aussi l'occasion de créer des points de rencontres et de recueillement.

Tout ce travail sera possible avec un élément majeur au sein d'un lieu naturel : la végétalisation. Le travail initié des inter-tombes sera poursuivi et de grands arbres seront installés.

Le cimetière est un lieu sacré dans la vie d'une cité. Il est essentiel de marquer l'entrée et d'inviter à franchir la porte. Ainsi, les usagers pourront être accompagnés pour se recueillir, seul ou en groupe.

Les usages du cimetière doivent s'effectuer plus aisément. Les cheminements principaux doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des espaces ombragés doivent prendre place au sein du cimetière. Les espaces techniques doivent être réorganisés.

Enfin, les emplacements, les voies principales et les voies secondaires sont à redimensionner. Ainsi, c'est tout l'espace qui sera restructuré, afin de délimiter des espaces, à la façon d'un parc.



QUELQUES CONSTATS POUR CONSTRUIRE LE PROJET D'AMENAGEMENT DU CIMETIERE :

- L'entrée principale (Est) est accueillante et qualitative par un portail et un trottoir agréable.
 - La limite Nord est marquée par le pare-ballon, un mur aveugle et des bâtiments. Cet espace renvoie à une « zone technique ».
 - La limite Sud est marquée par le mur bas en pierres.
- Le rapport est très frontal depuis le parking vers le cimetière, accentué par le fait que le cimetière est en hauteur par rapport au parking.
- La limite Ouest est marquée par un mur aveugle et une allée minérale.
 - Le cimetière propose une grande diversité de facilités pour les usagers, mais les points techniques pourraient être encore améliorés (signalétique, intégration et confort) et des espaces ombragés sont manquants.
 - De manière générale, les allées sont surdimensionnées. Ces allées pourraient donc être réadaptées afin d'offrir plus d'espaces pour les monuments ou la végétation du cimetière.
 - Le cimetière ne comporte plus de strates arborées. Le paysage environnant ne nous offre pas ou peu d'arrière-plan arboré. Il y a une absence de diversité d'essences et de pots. Les végétaux présents sont pour la plupart des persistants.

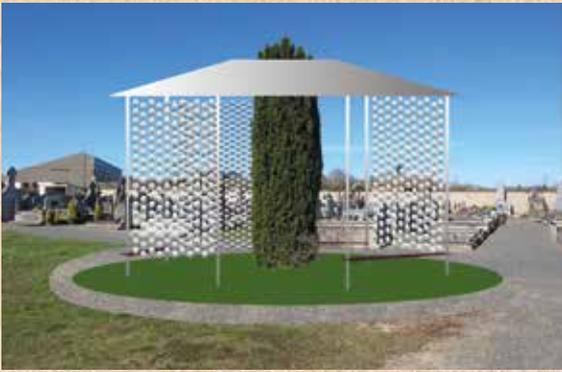
LE POTENTIEL

Le cimetière de Ploumagoar offre des espaces, des matériaux et des aménagements qualitatifs. Dès l'extérieur, le visiteur est accueilli par une grande entrée bordée de murs en pierres. Seul ou en groupe, les usagers du cimetière ont une aisance de mouvement avant d'entrer dans les lieux. Ensuite, en rentrant dans le cimetière, le regard est guidé vers le ciel et le calcaire, avec une vue dégagée. Le cimetière pour enfant présente également un intérêt historique. De vastes zones sont encore disponibles dans le cimetière.

Une attention est portée aux usagers avec une offre cinéraire variée. Le colombarium est abrité et de nombreux points d'eau sont dispersés dans le cimetière. Six bancs sont installés permettant de se poser dans ce lieu de recueillement, et une œuvre d'art monumentale a été installée afin d'accueillir les cendres des défunts.

Bien que l'aspect paysagé du cimetière soit à travailler, le cimetière de Ploumagoar possède justement des atouts dans ce domaine, avec une topographie légère et de grandes perspectives qui structurent le cimetière. Les bâtiments et les murs sont une chance pour développer l'utilisation de grimpantes. De manière générale, la végétalisation s'implante bien, ce qui favorise l'envie de quitter le minéral pour développer le végétal.





L'ABRI AUX MÉMOIRES

DE JEAN BONICHON ET LIDIA LELONG

L'abri aux mémoires est imaginé comme un habitacle ouvert et protégé, offrant un espace sensible propice au recueillement. Au cœur de l'habitacle sera planté un if. Dans de nombreuses civilisations, il a été considéré comme l'arbre faisant le lien entre le monde des morts et celui des vivants.



Sur le pourtour à sept faces seront installés en alternances des chapelets de disques en inox et des bancs en bois. Les suspensions en chapelet sont constituées de plaques circulaires en inox. Ces plaques métalliques accueilleront les informations relatives aux personnes inhumées dans le cimetière (nom, prénom, date de naissance et de décès).

Jean Bonichon et Lidia Lelong sont deux artistes sélectionnés à la suite d'un appel à candidature. Ils ont conçu l'œuvre, puis travaillé avec les élèves du Lycée Jules Verne de Guingamp pour la réalisation.

Le contexte actuel a entraîné des ruptures d'approvisionnement de matériaux au niveau national. C'est pourquoi, l'œuvre est réalisée en plusieurs étapes, en fonction de l'arrivée des matériaux et des disponibilités pédagogiques des élèves.

UN PEU D'HISTOIRE...

Merci aux Amis du Patrimoine de Guingamp pour la richesse de ces informations.

Pendant le XIX^{ème} siècle, toute la législation se met en place incitant ou obligeant les communes à déplacer extra-muros leur cimetière lorsque celui-ci est situé au centre du village et au milieu des habitations.

Le Préfet signale ainsi couramment aux Maires et aux conseils municipaux la non-conformité du cimetière communal avec les prescriptions dictées par le Préfet du 23 Prairial an XII (12 juin 1804). Certains d'entre eux sont insalubres et indécents ; encombrés et trop exigus par rapport à la population du village ou encore situés à une trop grande proximité des habitations. Parfois, ce sont les voisins immédiats des lieux d'inhumations qui protestent contre l'état des choses et en informent le Préfet.

En fait, même si l'action du Préfet est décisive, le déplacement du cimetière extra-muros est essentiellement un problème local. Il s'inscrit dans le cadre de la commune. Le conseil municipal, sur l'avis de quelques « esprits éclairés », constate l'insalubrité, l'exiguïté du cimetière et décide de son déplacement. Un nouveau terrain destiné aux inhumations, placé « à l'extérieur de l'enceinte des habitations » est ensuite acheté.

Ainsi, dans certains villages, la question du transfert du cimetière extra muros est d'actualité pendant des années, voire des décennies. Elle est régulièrement discutée au sein du conseil Municipal, sur la scène publique, sans pour autant qu'un projet aboutisse.

C'est dans les comptes-rendus de conseil municipaux datant de 1912 qu'on découvre pour la première fois l'idée de déplacer le cimetière de Ploumagoar. Ce projet sera acté en 1913.

La décision officielle du transfert aura lieu finalement en 1936.

RETRANSCRIPTION DES ARCHIVES DE CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUMAGOAR DE 1935 :

Commune de Ploumagoar

Les soussignés habitants Ploumagoar, protestent respectueusement, mais énergiquement, contre la désaffectation du cimetière et son transfert sur la route de St Herlin.

1°) Le projet est inhumain. Suivre un convoi, deux, quatre, cinq, sept km, par tous les temps, pluie, neige, glace en hiver, chaleur en été, s'arrêter à l'Eglise et remonter au cimetière, est de nature à compromettre la santé de tous et spécialement des vieillards et des enfants.

La Municipalité voudra bien reconnaître le bienfondé de cette observation puisqu'à l'occasion des obsèques de Monsieur Le Jan, conseiller municipal, demeurant à Lautremen, elle a demandé, pour elle, la formation du convoi à l'entrée du bourg. C'est trop loin, le cortège se disloquera à l'Eglise.

2°) Il rend très pénible l'accès du cimetière à la population ouvrière et agricole, c'est-à-dire à la masse. Nos heures de loisir sont peu nombreuses et courtes. Les grandes distances qui nous écartent du bourg nous créent des difficultés presque insurmontables.

Le dimanche et les jours de services nous pouvons, actuellement, sans dérangement spécial, rendre nos devoirs à nos morts. Mais, comment, avec le projet établi, remonter le bourg alors que nos travaux, les soucis du ménage, le soin des enfants nous appellent à la maison ?

3°) Il porte atteinte au commerce local dont l'axe est complètement déplacé.

4°) Il impose des charges de toutes natures et considérables à la commune et aux familles, provenant non seulement de la construction du nouveau cimetière, mais de la désaffectation du cimetière actuel, de l'aménagement de l'emplacement.

5°) Il écarte du cimetière le quartier le plus dense de la commune le Petit-Paris, mieux servi par les cimetières de la ville de Guingamp.

6°) La question d'hygiène ne peut entrer en considération. Jamais notre cimetière, qui existe de temps immémorial, n'a occasionné ni accidents, ni épidémies.

En septembre dernier, la Municipalité de Tréguier achetait, en plein centre de la ville, pour 10 000 francs de terrains jardin de la Curé. En octobre, les travaux sont exécutés et le cimetière agrandi, déblayé, était fin prêt pour les fêtes de la Toussaint.

Nous demandons le même traitement. Nous livrons, avec confiance, ces observations à Monsieur Le Maire et à son Conseil et nous demandons le maintien du cimetière actuel, mieux aménagé et, s'il le faut, agrandi comme à Tréguier.



LIBRE EXPRESSION DE LA MINORITE DE GAUCHE

Les habitants de PLOUMAGOAR ont traversé une année particulièrement difficile à l'occasion de cette crise sanitaire qui s'éternise malheureusement.

Malgré tout, la vie communale se poursuit et nous avons eu à cœur d'être à la fois constructifs et critiques au gré des dossiers ou des décisions adoptées en conseil municipal.

En commission, nous participons activement aux projets en cours dans un souci de satisfaire vos besoins.

Notre voix a ainsi permis notamment de revoir enfin la politique tarifaire de la cantine, d'engager une réflexion sur la garderie et de ne pas acheter les bâtiments de la communauté de Kerprat au regard du flou manifeste du projet municipal.

De même, nous ne pouvons que constater le démarrage tardif des travaux de la maison médicale tant attendue par les habitants. Ce service de santé répond à un besoin évident qu'il fallait accompagner, mais à quel prix !

Sur ce dossier, nous avons fait part publiquement de notre désaccord sur certains points de financement mais aussi sur son implantation qui risque de gêner l'aménagement futur de notre bourg.

Sachez que la municipalité s'est lancée dans la rénovation du plateau sportif en y créant notamment un terrain synthétique pour la pratique du football. Pourquoi un projet si important en termes de coût (investissement de 1,4 million d'euros) n'a pas fait l'objet d'un échange avec la population comme on pouvait l'espérer au regard des engagements de campagne de la majorité municipale ? Nous ne remettons pas en cause les attentes de notre club. Nous nous posons juste la question de la priorisation des projets : locaux associatifs, isolation thermique des écoles, sécurisation des voies douces (celles de Locmaria par exemple), commerces de proximité.

Enfin, le conseil a voté dernièrement le principe de lancement de différentes études relatives à la création d'une salle multifonction et à l'aménagement du cœur de notre commune. Nous serons vigilants à ce que ces projets à moyen et long terme se fassent en concertation avec vous.

Nous tenons à remercier Didier ROBERT pour son engagement et son dévouement qui a dû se retirer du conseil pour des raisons personnelles. Michel LAVIGNE nous a ainsi rejoint.

Les fêtes de fin d'année étant passées, nous vous souhaitons une année 2022 apaisée. Que les habitants, associations, commerçants, artisans, agents de Ploumagoar puissent participer et vivre avec quiétude dans notre belle ville qui nous tient à cœur.

Restant à votre écoute, Hervé CHEVALIER, Nelly GEFFROY, Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Michel LAVIGNE

MINORITÉ "PLOUMAGOAR AU COEUR D'UNE DYNAMIQUE"

Nos chers concitoyens, bonjour à tous

L'année 2021 s'est terminée et la vie communale continue, nous accueillons avec plaisir Rémi Irand suite à la démission de Damien L'Hostis Le Potier.

Nous sommes heureux qu'enfin la maison médicale voit le jour ! Un projet à l'initiative de Bernard Hamon pour Ploumagoar.

Avec les membres du conseil municipal, les échanges restent toujours constructifs à travers les différentes commissions.

L'agencement du pôle sportif reste très intéressant pour tous, mais nous sommes persuadés que l'aménagement du bourg est la Priorité.

Nous sommes dans l'expectative pour le terrain synthétique que nous n'estimons pas foncièrement nécessaire. Nous insistons pour que la population soit consultée pour les projets majeurs et donne son avis par un vote, comme pour le « LOGO ».

D'importants travaux vont être entrepris pour valoriser notre cimetière, nous tenons à faire remarquer qu'après la mise en place de ce projet il faudra prévoir du personnel pour pérenniser l'entretien tout au long de l'année.

Au bout de deux ans, comme l'avait évoqué Monsieur Le Maire, nous sommes impatients de connaître les projets pluriannuels portés par la majorité.

Une étude de 10 000 € (une de plus... !) pour nous annoncer une restructuration des services de la mairie, ce n'est pas suffisant. Il aurait été judicieux de savoir si les compétences et le nombre des agents sont en adéquation avec la bonne marche des services comme cela avait été présenté initialement.

Nous espérons que vous avez passé de Bonnes fêtes de fin d'années avec vos proches. Prenez soin de vous, et de votre entourage, la covid étant encore malheureusement bien présente en ce début d'année.

Bloavezh mat da bep hini ha yec'hed e-leizh an ti !

Bonne année à tous, et bonne santé !

Les élus : Boyez Philippe - Guillaumin Guilda - Irand Rémi - Le Houerff Arlette.

MAJORITÉ « PLOUMAGOAR & VOUS »

L'année 2021 s'est achevée et le bilan de l'action de l'équipe municipale de la majorité est conforme à nos prévisions et nous pouvons humblement nous réjouir d'avoir aidé, à notre façon l'économie des entreprises.

La couverture de l'école élémentaire, la couverture des services techniques, l'investissement informatique important dans les écoles et au service administratif de la mairie, le renouvellement du parc automobile défaillant, la réhabilitation d'une classe à Croix-Prigent, un programme de voirie annuel...cette liste concerne les éléments matériels visibles.

Nous sommes fiers, également, d'avoir apporté un service nouveau à Ploumagoar. La Maison France Services est là pour vous aider dans vos démarches les lundis et mardis après-midi et le mercredi. Nous avons mis ce service en place en collaboration avec les communes de Plouisy et Pabu pour limiter les coûts.

Nous avons renforcé le personnel dans les écoles afin d'apporter de l'aide pour les devoirs mais aussi des animations sur le temps méridien.

Nous avons voté, sur proposition de notre groupe, la cantine à 1 euro. Le CCAS apporte un soutien aux plus démunis et les accompagne au mieux dans les démarches.

Afin de soutenir les artistes en cette période compliquée, nous avons offert des spectacles à Ploumagoar pour le plus grand plaisir des participants. Les Journées du Patrimoine ont permis de mettre en valeur notre patrimoine tout comme la rédaction du livre « Notre mémoire, Votre patrimoine ».

Nous avons proposé et validé la mise en place d'un éco-pâturage pour le bassin de rétention près de l'école. L'achat d'une balayeuse permet d'avoir une ville plus propre même si cette année a été compliquée pour les services.

Les associations ont également reçu un soutien sans faille de la part de la municipalité. Quoi de plus normal que d'aider les bénévoles et dirigeants qui se démènent tout au long de l'année.

Ce bilan non exhaustif vous démontre l'action municipale engagée par le groupe « Ploumagoar & Vous » et rassurez-vous, nous avons encore plein de projets pour les mois à venir. Nous irons à votre rencontre lors des réunions de quartiers et au travers des samedis du Maire.

L'ensemble du groupe de la majorité vous souhaite une excellente année 2022. Prenez soin de vous et de vos proches et gardons espoir de vivre une belle et grande année de projets et de réussite.

BLOAVEZ MAD.
PLOUMAGOAR & VOUS

ATTENTION : ARNAQUE AUX FAUX RIB DANS LES BOÎTES MAIL !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc.

Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !



Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

A L'ÉCOLE MATERNELLE C. LE VERGE

Depuis la rentrée de septembre, les élèves ont vécu plusieurs temps forts :

La semaine du goût :

L'association « Les croqueurs de fruits » est intervenue à l'école dans le cadre de la semaine du goût. Les intervenants ont présenté aux cinq classes de l'école le cycle de vie d'un pommier sur une année. L'animation s'est terminée par une dégustation de pommes aux saveurs variées.

Les élèves de la filière bilingue ont bénéficié d'une présentation en langue bretonne.

Le partenariat avec l'association sera maintenu au cours de l'année notamment pour des séances de jardinage et de plantations de jeunes arbres.

Kontadenn Luduennig :

Le jeudi 7 octobre, la troupe Strollad Kallag est venue présenter son spectacle « Kontadenn Luduennig ». Marie-Hélène MORVAN et Sylvain BOTREL ont mis en scène des marionnettes et ont raconté l'histoire d'un pauvre bûcheron devenu roi de France. Pour l'occasion, les trois classes de la filière bilingue étaient réunies. Ce spectacle en langue bretonne était financé par l'association Divyez Phlouvagor.

Spectacle de Noël :

Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes vendredi 3 décembre.

Il était présenté par la troupe « Vent du large » et était intitulé « Circus, circus ». En utilisant des marionnettes, les artistes ont fait découvrir aux élèves une version détournée du conte du « Petit chaperon rouge ». Le spectacle très humoristique a beaucoup plu aux jeunes spectateurs. L'animation s'est terminée par une explication sur l'utilisation des marionnettes à gaine.

Ploum Expo

En partenariat avec Ploum Expo, certaines classes de l'école maternelle ont découvert le travail de l'artiste Lorraine Alexandre à travers l'exposition « Quelque chose comme un animal »

Océane, la médiatrice, nous a montré quelques photos où il fallait retrouver l'animal représenté. Dans un second temps, les élèves ont bénéficié d'ateliers créatifs de collage ou de peinture à l'encre. Chaque petit artiste est reparti avec son travail.

Les affiches

Les élèves ont réalisé des affiches pour souhaiter un joyeux Noël et une bonne année aux habitants de Ploumagoar. Les affiches ont été distribuées dans les commerces de la commune.



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE C. LE VERGE

L'école en plein air !

Quatre enseignantes (classes de CP-CE1, CE1, CE2, CE2-CM1) ont décidé de faire classe dehors une après-midi par semaine. Pourquoi ?

Enseigner dehors apporte de nombreux avantages. En voici quelques-uns :

- Connaître son environnement proche
- Lutter contre la sédentarité, faire de l'exercice physique
- Maintenir les élèves en bonne santé, diminuer le stress
- Améliorer le moral et la motivation
- Développer la coopération, la créativité, l'observation
- Développer l'esprit critique, la communication
- Ancrer les apprentissages dans la vie de tous les jours,
- Vivre les apprentissages par le corps
- Et bien sûr, apprendre en sciences, français, mathématiques,

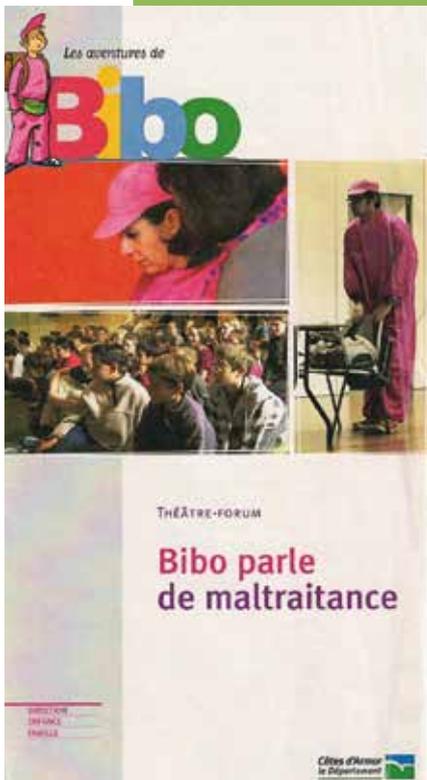
géographie, anglais... et tant d'autres choses...

Les enseignantes profitent des espaces autour de l'école, du bourg, du Bois de Kergré... et invitent les parents qui sont disponibles à les accompagner pour les aider mais aussi pour comprendre ce que font les enfants.

Quelques exemples d'activités ?

- **Un travail en grammaire sur les adjectifs :**
les enfants ramènent des choses de la nature auxquelles ils attribuent un adjectif qualificatif et les posent sur une grille alphabétique (une feuille Jaune sur le J, un caillou Lourd sur le L...)
- De l'art in english : Créer un nuancier de couleurs avec les choses environnantes et les citer en anglais.
- Coopérer pour fabriquer des structures équilibrées éphémères à partir d'éléments naturels.
- En sciences, observation, collecte de feuilles de quelques arbres du Bois de Kergré.
- Coopérer pour installer un camp de base dans les bois...
Les élèves, comme les enseignantes, sont ravis : les enseignements se font de façon concrète et ludique, dans un cadre qui éveille leur curiosité.





A L'ÉCOLE DE LA CROIX PRIGENT

- Dotation de tablettes pour les classes du CP au CM2
Quatre classes du CP au CM2 pourront bénéficier chacune de 7 à 8 tablettes pour initier les élèves aux usages du numérique.

- Intervention de l'auteur de «Toupoil» Serge Monfort qui est venu présenter son dernier album et expliquer la façon dont il a été conçu dans les classes de CE2-CM1 et la classe de CM1-CM2 en partenariat avec le service culturel de Ploumagoar.

- La Maison du Département de Guingamp a proposé une intervention pour sensibiliser les élèves du CP au CM2 au sujet de la maltraitance des enfants. Par le biais du «théâtre-forum», des professionnels de l'action sociale (assistantes sociales, puéricultrices, éducateurs, Animateurs, ...) jouent différentes scènes devant des élèves du CP au CM2 pour évoquer les problèmes liés à la maltraitance, aux violences corporelles, aux violences sexuelles. Ces représentations sont suivies d'un temps d'échanges avec les élèves et les enseignants. La semaine suivante, les parents étaient également invités à venir échanger avec les travailleurs sociaux sur le ressenti de leurs enfants à propos des thèmes évoqués.

UNE NOUVELLE COMMISSION JEUNE

La Municipalité a renouvelé la commission composée de jeunes élus, scolarisés dans les écoles de Ploumagoar. Composée de 22 enfants, accompagnés de 9 adultes, la commission est renouvelée tous les deux ans, et concerne les enfants de CE2, CM1 et CM2.

La commission est source de dynamisme, l'objectif étant d'élaborer de nouveaux projets pour la Ville et d'encourager l'engagement citoyen. Les jeunes s'investissent ainsi pleinement dans la vie de la cité.

Les objectifs :

- Favoriser le lien entre les jeunes habitants et la municipalité. Au travers de réunions, ils transmettent les souhaits, les ressentis, les besoins correspondant à leur tranche d'âge.
- Représenter les jeunes devant le Conseil Municipal.
- Mener des projets pour améliorer la vie des jeunes et/ou des habitants de Ploumagoar.
- Découvrir le fonctionnement citoyen de la commune et de ses administré(e)s.

Les jeunes élus sont :

Jad-Ul-Haqq AHAMADA
Titouan ARROYO
Manon AVISSE CHARNEAU
Asma BEN HAMICH
Nourane BILEL
Alice CARNEC
Aïdan COQUELIN LE GALL
Maïwenn DELAUNAY
Nanuq DOUCET
Arwen HEITZ
Joseph JULOU

Elisa LAMBERT
Cloé LANCIEN
Junon LASTERRE BATARD
Ronan LE COZ
Léna LE GAL
Zorah LE GOFF
Nina LE GOFFIC LE BALCH
Ewen MAROS
Mayline ODIN
Cléo QUEMENER-GASDOUÉ
Skander SASSI



NAISSANCES

2 janvier.....	Hortense Suzanne Valentine PAGNON
19 janvier.....	Soan BACO
21 janvier.....	Kassylia LE MEN
3 février.....	Lizie ARS BRUNAUD
4 février.....	Emma KERHOAS
9 février.....	Swann Thiméo FERREIRA DA ROCHA
13 février.....	Emy POHER
7 mars.....	Jules LE STRADIC
25 mars.....	Izaac LE GARLANTEZEC
28 mars.....	Noah Days CORSELLIS
1er avril.....	Alyssa TARLET
2 avril.....	Jacob Stéphane Pierre Albert Joseph VILLERS
10 avril.....	Sacha DUMAS
13 avril.....	Martin Etienne Adrien MAHE
28 avril.....	Anaël GUIDOT MANNEBARTH
5 mai.....	Sofia Bérengère Evelyne PICOTIN
9 mai.....	Tyago Emmanuel Sébastien GADOUAS
6 mai.....	Connor Jay Dereck RAOUL
16 mai.....	Cayden OLLIVIER
29 mai.....	Anna-Rose LE DIOURON
1er juin.....	Aaron BOULANGER
18 juin.....	Léo LAURENT
3 juillet.....	Elise Marie RESSEGUIER
10 juillet.....	Sandro DUBOURG
19 juillet.....	Kayla Thérèse Simone BERTHELOT
20 juillet.....	Elouann Nathan Louis LE GOFF
23 juillet.....	Ezio Franck Claude PERROT
15 août.....	Louisa Valérie Jeanne LUCO
26 août.....	Bastien LÉON
1er septembre.....	Maylone DALMAR BERNARD
5 septembre.....	Malone Philippe Jean-Luc CHARLOT
9 septembre.....	Harlem Ismaël SAUZER
9 septembre.....	Lyana Marie Silvy LEBLOND
10 septembre.....	Ayden LE VAILLANT
22 septembre.....	Tyo Kelig ROUZIC
8 octobre.....	Jade KERMIN PASTOL
19 octobre.....	Enzo BREUILLARD
24 octobre.....	Joséphine Annick Thérèse DAGORNE
28 octobre.....	Zoé LASFONT
22 novembre.....	Héloïse Renée Aline CHAMPSAVOIR
5 décembre.....	Louna WADIN
5 décembre.....	Lana WADIN
8 décembre.....	Lenzo Louis FRETIER

MARIAGES

13 mars.....	Sylvie Marie-Jeanne MAZÉVET et Marc GOACOLO
3 mai.....	Nadine Françoise JEK et Jacques Jean BORIGITTE
29 mai.....	Elodie LE BOLC'H et Cédric BREUILLARD
10 juillet.....	Julie Isabelle MATHIEU et Erwan FAMEL
24 juillet.....	Mareva HUET et Vincent LE COQ
31 juillet.....	Nathalie Jeannie Josette BOSCHER et Julien Pierre POCHIC
21 août.....	Elise Martine Odile LANNE et Sébastien Pierre LEUPOLD
4 septembre.....	Mélina TOULOUZOU et Thomas MOTREFF
20 novembre.....	Christiane Marie PATERNOSTER et René Emile Jacques Ghislain MOREAU



DÉCES

4 janvier	Jocelyne Léone Jacqueline Madeleine GATEBLED épouse ROLLAND
9 janvier	Youri LE GALL
10 janvier	Nicole Renée SAULNIER veuve DUPORT
30 janvier	Jean Yves SAVIDAN
13 février	Cécile Marie Françoise GUILLOT épouse PRIDO
16 février	Denise Françoise Joséphine CONNAN veuve ROLLAND
25 février	Hélène Marie Cécile LE FLOUR veuve BAHERS
4 mars.....	Joseph Louis TRÉGUIER
13 mars.....	Jean Louis Marie TASSEL
12 mars.....	Jean Claude ROLLAND
21 mars.....	René LE CLECH
29 mars.....	Marguerite Marie HÉNAFF épouse BRISSONNEAU
15 avril.....	Marie-Thérèse OLLIVIER veuve TOANEN
29 avril.....	Annick SAVÉAN veuve GOLVEN
4 mai.....	Alain Albert Désiré FEGER
5 mai.....	Geneviève Marie Odile BOUGEANT
8 mai.....	Gilbert Claude GIRONNAY
13 mai.....	Josette Yvonne Suzanne CAPOANI épouse CLABEAU
22 mai.....	Odile Marie Andrée CONAN
27 mai.....	Jeanne Marie Amélie MARTIN veuve MERDY
27 mai.....	Raymond Georges LANGE
7 juin.....	Raymond Marie MORVAN
13 juin.....	Dominique LE GALL épouse GALARDON
3 juillet.....	Ophélie Sylvie Pascale PEIL
4 juillet.....	Michelle RÉAUDIN épouse PETIT
7 juillet.....	Jean Baptiste Marie LE MOAL
15 juillet.....	Jean Paul Joseph LABARRE
16 juillet.....	Julia Odette Marie MIGNON veuve MARCONNET
26 juillet.....	Ludovic Louis Henri BRIÈRE
27 juillet.....	Emilienne Marie Angèle LARMET veuve MALINGE
27 juillet.....	Annick Jeanne Louise JARAND épouse PÉDRONO
28 juillet.....	Claude François Augustin DROUMAGUET
30 juillet.....	Odette Marie SALOMON épouse LE MOAL
3 août.....	Eliane Marie Félicité LE GALLOU
9 août.....	Joël LE GUILLOU
10 août.....	Marie Thérèse LE BERRE épouse DUGUET
15 août.....	Yvan Daniel Loïc DESBOIS
22 août.....	Rozenn LE HOANEN épouse CAZ
7 septembre.....	Jean Yves LE FOURNIS
8 septembre.....	Guy Jules Pierre MARTINEAU
13 septembre.....	Yvette Marie TANGUY veuve LE BESCONT
15 septembre.....	Daniel Marie TROËL
17 septembre.....	Luis MARTINEZ FERNANDEZ
23 septembre.....	Madeleine L'HÉVÉDER veuve LE DRUILLENNEC
29 octobre.....	Thierry Idir KREMER
1er novembre.....	Simone BRUNO veuve POULAIN
11 novembre.....	Philippe Bruno Lucien de LAPIERRE
12 novembre.....	Alphonse Paul Marie PRIDO
20 novembre.....	Guy Joseph Louis Marie LE CORRE
25 novembre.....	Jean-Jacques Charles ROBERT
27 novembre.....	Louis Marie LE CAM
02 décembre.....	Jean-Paul Charles Emile BERTHE
03 décembre.....	Huguette Marie CHRÉTIEN veuve POUZET
09 décembre.....	Simone MONDANEL veuve BERTHILLOT
11 décembre.....	Jeanne Marie MALÉGEANT veuve OLLIVIER



V.S. PLOUMAGOAR

Voici 35 ans que naissait le V.S.Ploumagoar. Ce club fut créé avec quatre passionnés : Yvon Le Gallic Président, Jean et Maurice Echevest secrétaire et trésorier et Rémy Stéphan entraîneur. Durant plusieurs années plusieurs présidents se succèdent : Rémy Stéphan a pris la suite après Yvon Le Gallic puis Jean Moisan et Claude Le Flochmoën.

Pour la saison 2022, le bureau change avec un nouveau Président Arnaud Mahé. Il sera épaulé par Kevin Botrel vice-président, Cyril Gueguin trésorier, Jean-Mathieu Lemoine et Rachel Le Pape au secrétariat. Les autres membres du bureau sont Thierry Thouément, Claude Le Flochmoën, Christophe Banner, Régis Bertrand et Pascal Malargé.

L'objectif de la saison 2022 est de permettre aux jeunes d'évoluer au plus haut niveau. Des maillots de champion de France sont déjà revenus à Ploumagoar avec Benoît Le Borgne et Eric Duteil lors du championnat du contre la montre juniors en 1996. Il y a eu aussi la belle performance de Lydie Lucas qui a participé deux fois au tour de France féminin. De plus il y a eu de belles victoires sur les courses départementales mais aussi régionales : le Circuit du Méné, le Tro Kanton Bear, les boucles de la Penzé, le Tour du Parc Armorique, la Ronde des Châteaux, des étapes de La route du Roc ainsi que le classement final, Baud-Baud, Grand Prix Skill, 2 jours de Louvigné, L'étoile de Tressignaux, Plaintel-Plaintel, le Trophée Centre Morbihan, la Pen Ar Bed Juniors, le Tour du Léon, Tour du Pays de Pourleth, une étape du Trophée Aven Moros, Plouescat Plounevez-Lochrist, redon-redon, une étape des Routes du Scorff et le championnat 22 des départementaux ainsi que le championnat Bretagne des départementaux.

En 2021 il y a encore un triple médaillé de France piste avec Emmanuel Moisan. Il rentre chez lui avec la médaille d'or en poursuite par équipe Juniors, la médaille d'argent à l'américaine et la médaille d'argent par équipe en Elites.

Malgré la crise de « la covid » et l'annulation de compétitions avec le confinement les coureurs du V.S.Ploumagoar ont remporté 14 victoires et fait 36 podiums sur les deux dernières années. Les coureurs ont pris le départ de belles courses de haut niveau telles que : le Trophée Madiot, le challenge Thomas Voeckler, le Tour des Abers, la Ronde des Vallées, Plouay Juniors, Le Tour du Morbihan, La Sportbreizh, la Flèche Plédranaise, une course fédérale en Normandie, La Flèche de Locminé, Le Bousquet, Plaintel-Plaintel, la Ronde Finistérienne et la participation de juniors sur le Championnat de France route et sur piste.

Grâce à l'expérience des anciens coureurs il est possible d'apprendre les ficelles de coureur cycliste. Il est idéal de commencer le cyclisme vers l'âge de 15-16 ans pour permettre d'évoluer dans la catégorie junior plus facilement. Le club souhaite recruter dans la catégorie cadet et financera les premières licences signées dans cette catégorie pour l'année 2022. De plus les meilleurs juniors du club du V.S.Ploumagoar pourront bénéficier d'une entente entre plusieurs clubs pour participer à des épreuves au niveau national tout en restant dans leur club d'origine.

Le club pourra compter financièrement sur ses sponsors pour équiper ses coureurs au début d'année grâce à : la municipalité de Ploumagoar, E-Leclerc de Guingamp, S.A.S. Botrel à Grâces (bientôt délocalisé à Ploumagoar), GCI Guingamp Carrosserie Industrielle, Peugeot Argoat Automobiles Ploumagoar, Le Carré Le Gall à Plélo, Crédit Agricole, Guillerme Ferrailles à Grâces, Breizh Koadour à Plélo.

Il est possible de prendre contact avec le club :
amvsploumagoar@orange.fr
ou le Président au 06.71.96.96.55
Suivez-nous sur facebook : <https://www.facebook.com/Vélo-Sport-22-Ploumagoar-2476379009057809>



Agenda



JANVIER

- Du 08/01 au 05/02..... Exposition d'Edith Basseville
- 22/01..... Théâtre d'improvisation « Léon » (PloumExpo)
- 29/01..... Repas crêpes du Club ABC de Guingamp (salle hent per)
- 29/01..... Visite guidée de l'exposition E. Basseville (PloumExpo)

FEVRIER

- 05/02..... Repas annuel de Courir à Ploum (salle Louis Keromest)
- 05/02..... Conte (PloumExpo)
- 05/02..... Journée crêpes de la Hulotte (salle Hent Per)
- 05/02..... Théâtre du CF du Bourg (salle des fêtes)
- 06/02..... Théâtre du CF du Bourg (salle des fêtes)
- 09/02..... Rendez-Vous Kamishibai (médiathèque)
- 12/02..... Concours de boules du CF de Locmaria (boulodrome)
- 13/02..... Concours de boules du CF de Locmaria (boulodrome)
- 13/02..... Vide-grenier des Steredenn (salle omnisports et salle des fêtes)
- Du 26/02 au 12/03..... Festival Autour d'Elle
- 26/02..... Café Renc'Art avec Lorraine Alexandre (PloumExpo)



MARS

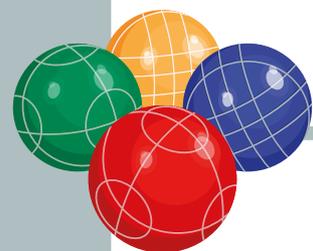
- 11/03..... Journée d'hommage aux victimes du terrorisme
- 19/03..... Cérémonie du 19 mars
- Du 19/03 au 16/04..... Exposition de Camille Thibert (PloumExpo)
- 19/03..... Café Renc'Art avec Camille Thibert (PloumExpo)
- 19/03..... Opération brioches de l'Amicale Laïque (salle des asso n°7)
- 19/03..... Gala de twirling (salle omnisports)
- 26/03..... Repas bourguignon du RCP (salle Hent Per)
- 26/03..... Concours de boules du CF de Locmaria (boulodrome)
- 27/03..... Concours de boules du CF de Locmaria (boulodrome)

AVRIL

- 01/04..... Soirée diapo du Regard Objectif (salle Louis Kéromest)
- 10/04..... Elections présidentielles (salles L. Kéromest et Hent Per)
- 13/04..... Rendez-Vous Kamishibai (médiathèque)
- 24/04..... Elections présidentielles (salles L. Kéromest et Hent Per)
- 24/04..... Journée des Déportés
- 24/04..... Vide-grenier des Steredenn (salles des fêtes et omnisports)
- 29/04..... Repas annuel de la Hulotte (salle Hent Per)
- 30/04..... Fête de la Ludothèque (Bois de Kergre)

MAI

- 01/05..... Loto du RCP (salles omnisports et des fêtes)
- 08/05..... Cérémonie du 8 mai
- 08/05..... Tournoi de foot du RCP
- 26/05..... Tournoi de foot du RCP
- 26/05..... Repas des Aînés
- 29/05..... Cérémonie pour la fête des mères (salle Hent Per)
- 29/05..... Concert à l'église organisé par Chantploum



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à **compter du 20 janvier 2022**.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.